



La gazette des pêcheurs de Tulle

N°6 - 2026

Magazine de l'association agréée de Pêche et Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de pêcheurs de Tulle

Réflexions sur le Présent et l'AVENIR

A l'automne 2026 les élections de renouvellement des AAPPMA vont se tenir. C'est un moment important pour les pêcheurs. En effet la nouvelle équipe qui se mettra en place gérera le développement du loisir pêche et la protection des milieux aquatiques pour 5 ans.

Il est primordial que de nouvelles personnes s'impliquent, notamment des jeunes et des femmes qui sont nettement sous représenté (e)s actuellement.

Aller à la pêche, seul ou avec des ami (e)s c'est bien, mais s'intéresser à la gestion c'est s'assurer de découvrir d'autres perspectives, avoir accès à des données scientifiques, prendre des décisions en matière de création de parcours, de travaux à réaliser....

Ca peut faire un peu peur mais l'équipe sortante et la nouvelle équipe fédérale seront très présents pour épauler les nouveaux administrateurs. Une « mallette du bénévole » est d'ailleurs en cours de réalisation et devrait faciliter les tâches des nouvelles équipes.

Chacun doit bien avoir conscience que la pérennité de l'association peut être remise en cause.

Pour en discuter et répondre à toutes les questions, chacun est invité à venir à l'Assemblée Générale le dimanche 8 mars à partir de 9H30 au CCS de Tulle.

Assemblée Générale le dimanche 8 mars à partir de 9H30 au CCS de Tulle. Dernière AG ordinaire avant les élections, c'est le moment de s'engager !

Des nouvelles de nos cours d'eau

Cette année aura été encore difficile pour les cours d'eau de notre secteur. En effet, deux épisodes de canicule ont eu lieu, le deuxième en période de sécheresse.

Le premier (en juin) a eu une influence relative sur la température de l'eau car les débits étaient encore corrects pour la saison. Heureusement cet épisode a été assez court.

Les températures ont grimpé au moment où les niveaux étaient très faibles (mi-août). Heureusement les nuits sont plus longues et le réchauffement est de plus courte durée. Des orages ont opportunément permis le rafraîchissement.

A noter que la pêche n'a pas été fermée en 1^o catégorie. La présence des pêcheurs au bord des rivières assure une veille effective de l'état des cours d'eau.

Reproduction naturelle de la truite

Les résultats de pêche électriques de cet été montrent des densités plutôt bonnes de truitelles nées au printemps 2025.

Pour rappel, 2022 avait été une année exceptionnelle et 2023, 2024 des années moyennes en terme de réussite de la reproduction.

Cet automne les deux épisodes de pluie ont permis aux géniteurs de rejoindre les petits tributaires. Pour autant peu d'observations en raison de débits et de la turbidité. Résultats l'été prochain lors des pêches d'inventaire.

Travaux

En collaboration avec la fédération, des graviers ont été déposés sur la Vimelle (au confluent Corrèze) et sur la Corrèze pour favoriser les zones de frayères.

En effet le transit sédimentaire est très perturbé sur la Corrèze en raison de la retenue du barrage de Corrèze.

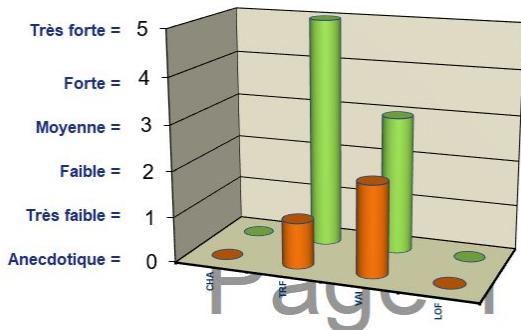
On constate qu'il a peu de plages de graviers donc peu d'endroits où les truites peuvent pondre.

Parcours pêche deuxième catégorie

Comme annoncé à l'AG des déversements de truites arc en ciel ont été effectués après la fermeture de la 1^e catégorie sur la Corrèze vers Cornil. Les adhérents ont été informés par mail des jours de déversement.

Malheureusement nous avons eu très peu de retours de la part des pêcheurs.

Pêches d'inventaire



Une journée de pêche d'inventaire au moyen de l'électricité a eu lieu début octobre sur la Ganette et sur la Menaude.

Des détails sur la Ganette

Sur ce graphique on voit bien les espèces présentes et les densités (en orange) : truite et vairon. En vert apparaissent les densités qui devraient normalement être présentes.

A noter que le chabot n'est plus retrouvé sur ce ruisseau depuis plusieurs années.

Alevinages

Des alevinages en œufs de truite fario et alevins à résorption de vésicule ont eu lieu sur des cours d'eau qui ne sont pas en gestion patrimoniale et dont les populations sont perturbées, par exemple le bassin versant de la Céronne. Quelques bénévoles se démènent comme chaque année pour poser les boîtes Vibert et les alevins.

Si tu veux rejoindre une équipe pour voir comment ça se passe, merci de le faire savoir au 07 84 11 83 07.

Commission salmonidés

L'AAPPMA des pêcheurs de Tulle a participé aux travaux de cette commission fédérale. Les possibilités d'évolution en matière de réglementation sont assez réduites, tant sur le quota que sur les tailles de capture de la truite.

Les demandes qui émergent de l'enquête sont notamment une meilleure protection des milieux aquatiques, la création de parcours de gracion, une meilleure surveillance. La réflexion se poursuit pour éditer des documents sur le cycle de vie de la truite.

Notre étang du Prémelou

Commune de Saint Clément, près de Chanteix, entre la Geneste. et les Rivières

Cette année a été particulièrement riche.

Réfection de plusieurs passerelles, demi-journées de nettoyage, tronçonnage...Et puis en novembre la vidange, la dernière datant de 2017.



Il fallait bien une équipe d'une trentaine de bénévoles pour aider le pisciculteur Benjamin Lefai.

Nous avons récupéré 500 kg de poissons.

La bonne humeur étant de mise, nous nous sommes ensuite retrouvés autour d'un repas convivial.

L'étang sera mis en assec pendant tout l'hiver.

Un alevinage important sera ensuite réalisé au printemps.



Les tarifs 2026

- Journalières : 5€
- Annuelle Adhérents AAPPMA en Corrèze : 40€
- Annuelle Non Adhérents AAPPMA : 50€

Les cartes sont à prendre **sur place auprès des gardes**. Seule la carte annuelle permet de pêcher tous les jours en période d'ouverture et de pêcher toute l'année les week-end et les jours fériés.

Le règlement complet est affiché à l'entrée du site.

Animations auprès de scolaires sur la pêche et la découverte des milieux aquatiques



Cette année scolaire a été marquée par de fortes demandes de la part des écoles du secteur.

26 classes représentant un effectif de 554 élèves ont bénéficié de ce type d'animation financé à 50% par l'AAPPMA. Différents thèmes sont abordés comme la qualité de l'eau, les petits animaux des milieux aquatiques, l'anatomie et les espèces de poissons.....

Chaque année des élèves profitent de notre étang du Prémelou pour s'initier à la pêche.

Nous avons décidé de reconduire cette action pour l'année scolaire 2025-2026.

**Cartes
2026**

Les cartes de pêche peuvent être prises par internet

<https://www.cartedepeche.fr/>

OU chez nos dépositaires : Décathlon Tulle, bar de Laguenne, bar de la poste St Gremain les Vergnes, Gamm Vert et bar de la Source à Seilhac, bar le Domino à la gare de Corrèze.

L'AAPPMA de Tulle a décidé de maintenir la gratuité pour la carte « Découverte moins de 12 ans » Faites en profiter vos enfants.

ZOOM SUR :



LA RÉOUVERTURE DE LA PÊCHE DANS LE CENTRE VILLE DE TULLE

La pêche sera à nouveau possible au centre ville entre le pont des Carmes et le pont de la Barrière.

Ce parcours est la suite logique du parcours de gracionat existant en amont.

La pêche se fera donc avec hameçon simple sans ardillon, pas d'appât naturel et en relâchant avec précaution les salmonidés (truite, ombre commun et saumon).



Si vous voulez garder les poissons vous pouvez toujours pêcher en amont du pont des soldats ou vers le CCS.

L'AAPPMA tiendra un stand d'information sur le marché de la cathédrale le samedi 7 mars.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE SAISON DE PÊCHE EN 2026